

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Un souvenir de la Pierre-aux-Fées : suite  
**Autor:** Mussard, Jeanne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178891>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

diviser ce fragment de la société en deux catégories très-distinctes : l'une se composant des personnes qui se sont vouées au célibat par goût ou par devoir, afin de se consacrer à des parents âgés ou infirmes, à des neveux orphelins, à des œuvres qui demandent de l'abnégation, du dévouement, l'oubli de soi-même enfin. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cette portion des demoiselles sur le retour, leur mérite est facilement apprécié. Mais, alors, les vieilles filles hargneuses, dénigrantes, envieuses, revêches, à l'esprit aigre, qui n'aiment personne, qui n'ont d'autre objet de culte qu'elles-mêmes, voilà celles qui sont cause que leur position isolée n'est pas toujours honorée, et nous pensons pouvoir affirmer la presque certitude que de tels caractères se sont formés en suite du dépit causé par un célibat *forcé*. Et les manies ! quelle diversité chez ces dames qui se font des idoles d'un perroquet, d'un chien, d'un chat ; on en voit qui se montrent égoïstes, dures envers les malheureux, tout en se faisant l'esclave d'un animal pour lequel elles ne regrettent aucune dépense destinée à satisfaire ses goûts. Il y a quelques années que mourut une vieille demoiselle célèbre dans sa ville natale par sa passion pour les chats. Elle en avait une dizaine pourvus chacun d'un petit lit bien mollet ; ces animaux mangeaient à la table de leur maîtresse, qui ne prenait rien elle-même avant que de les avoir servis. Elle avait une note chez le boucher pour leur compte particulier, et à Noël un bel arbre chargé, non de bougies et de bonbons, mais de côtelettes et de saucisses, était offert à ces bienheureuses bêtes ! Nous garantissons le fait comme entièrement véridique, et, de plus, nous savons que son auteur se montrait dure et avare avec les nécessiteux. Ainsi, les bonnes vieilles filles ne doivent pas être confondues dans l'opinion qu'on se fait trop généralement que toutes ont les mêmes défauts, les mêmes singularités. Que celles dont nous avons parlé en premier lieu se rassurent donc, elles ont des amis qui savent les apprécier et beaucoup d'*amies* qui regrettent de n'avoir pas eu la sagesse de les imiter.

S.

La *Société vaudoise de secours mutuels* aura sa réunion annuelle à Ste-Croix, samedi et dimanche prochains, 7 et 8 juillet. Outre l'intérêt puissant qui s'attache à l'institution elle-même, cette fête sera pour beaucoup de membres de la Société l'occasion de visiter une des contrées les plus pittoresques de notre pays. La journée du samedi sera consacrée à l'assemblée des délégués, pour l'examen des comptes annuels, de la gestion du comité central et des diverses propositions qui sont présentées par les sections ; le dimanche aura lieu l'assemblée générale des membres de la Société. Le programme de la fête a été ordonné de telle sorte que, pour chacune de ces journées, on puisse arriver le jour même de toutes les localités desservies par le chemin de fer. Pour tous ceux qui ne connaissent pas le pittoresque chemin de Covatannaz, qui de Vuitchœuf mène à Ste-Croix en évitant les lacets de la route, il y aura dans ce trajet une source de jouissances des plus pures.

Disons quelques mots de l'état actuel de la Société.

Fondée il y a vingt ans pour établir entre les Confédérés domiciliés dans le canton de Vaud une garantie mutuelle de secours, particulièrement en cas de maladie, la Société vaudoise de secours mutuels compte aujourd'hui 24 sections et 2799 membres ; ce dernier nombre devrait même être augmenté d'une centaine environ, si l'on tient compte des réceptions nombreuses faites depuis le 31 décembre dernier. Pendant l'année 1865, il y a eu 714 sociétaires malades qui ont reçu, pour 20954 journées la somme de 26,973 fr. 50 cent.

La Société a été reconnue comme fondation et comme personne morale, par décret du Grand Conseil du 27 novembre 1865. Ce fait a certainement contribué pour une bonne part à l'accroissement rapide de la Société ; pendant l'année dernière, il y a eu 594 admissions, et après déduction des sociétaires morts ou qui ont abandonné la Société, il reste encore une augmentation de 250 membres.

La Société vaudoise de secours mutuels représente l'une des formes de cet esprit de solidarité, *libre et volontaire*, qui prend depuis deux ou trois ans un essor nouveau sur notre continent, après s'être débarrassé des utopies socialistes de 1848. Elle établit cette solidarité, non-seulement entre hommes d'une même localité ou d'un même corps de métier, mais aussi entre les diverses sociétés locales qui couvrent aujourd'hui tout le canton. Il en résulte tout à la fois et l'avantage de faire participer un plus grand nombre de citoyens aux bienfaits de l'association et une sécurité plus grande pour chacune des sections, qui peut trouver auprès de ses sœurs sympathie et appui.

S. C.

### Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

## VI.

— En faveur de qui ? demanda la baronne pâle de colère.

— Vous l'apprendrez à ma mort, Wilhelmine ; jusque-là prenez patience.

Et le comte sortit laissant madame de Krausnach foudroyée par la révélation qu'il venait de lui faire.

Cette scène avait produit sur moi la plus douloureuse impression. Il m'était impossible de ne pas détester l'incurable orgueil, l'aveugle ambition de la baronne, qui lui faisaient sacrifier les sentiments les plus légitimes à une fausse appréciation de l'honneur, à d'étroites idées, dont, pour la première fois peut-être, je sentais toute l'injustice. La cynique dureté dont elle venait de faire preuve à l'égard de son frère pesait sur mon cœur comme un lourd remords ; j'en étais écrasée.

— Eh bien ! me demanda la fée, que penses-tu de cette femme ?

J'allais répondre, quand il me sembla entendre une voix intérieure m'avertir qu'en le faisant je m'accusais moi-même.

— Ton silence et ta rougeur sont un aveu, reprit la fée ; tu souffres, je le sais, et tu te demandes pourquoi Dieu laisse la baronne méditer froidement le malheur de son fils après avoir fait celui de son frère, tandis qu'il pourrait changer son cœur ou la contraindre à vouloir ce qui est juste. Patience ! le temps appartient au Créateur ; n'a-t-il pas l'éternité pour épurer les âmes ?

Ces paroles consolantes me causèrent une si grande joie, que je me hasardai à demander si madame de Krausnach donnerait enfin son consentement au mariage de son fils.

La fée sourit et me toucha de nouveau le front de sa baguette magique, et je me trouvai transportée dans une autre salle du château.

Là, trois personnes étaient réunies : le comte Frédéric, son neveu et la jeune fille que Gustave aimait.

Les traits du baron, de même que ceux de Christine, m'étaient si bien connus, que je m'étonnai de ne pas me les être rappelés quand leurs noms avaient frappé mon oreille. Le deux jeunes gens formaient un beau couple, et je me sentis tout attendrie en les voyant debout devant le colonel, qui tenait leurs mains dans les siennes, et les enveloppait d'un regard plein de tristesse, de pitié et d'amour.

— J'ai complètement échoué, mes chers enfants, disait-il d'une voix émue, la baronne est inflexible. Selon elle, la naissance est mille fois plus précieuse que les vertus.

— Quoi ! ma mère... balbutia le jeune baron.

— Ta mère te destine à une princesse.

— Ah ! mon oncle, s'écria Gustave, que j'envie le sort du paysan durci à la fatigue et au travail ! il est libre au moins dans le choix de ses affections ; les préjugés ne broient pas son cœur sous leur gantelet de fer, il peut épouser celle qu'il aime... et moi, qui souffre d'être né dans une caste où tous les privilèges me semblent à la fois une criante injustice et une lourde charge, moi qui n'ai d'autre ambition que de vivre heureux près de Christine, il faut que j'arrache son pur amour de mon cœur, il faut que j'immole ce que j'ai de plus cher au monde à d'étroites idées que je ne partage pas... Non ! non ! qu'on n'attende pas cela de moi... Le bonheur de Christine comme le mien est en jeu... Je lutterai, je serais fort, courageux, patient ; et s'il faut abandonner ma fortune et mon titre pour obtenir ma chère bien-aimée, ce sacrifice ne me coûtera rien.

Pendant que le jeune baron parlait, son oncle, qui se reprochait amèrement de ne pas s'être révolté contre la tyrannique exigence de madame de Krausnach, ne pouvait retenir ses larmes.

— J'ai trop souffert pour ne pas te comprendre, dit-il en serrant la main de son neveu ; aussi je le jure, sur le portrait d'une personne qui m'est chère, que je vous épargnerai le supplice que j'endure depuis vingt ans. Vous serez unis, mes chers enfants, je vous le promets, seulement il faudra peut-être attendre longtemps encore.

— Nous sommes jeunes, mon oncle, s'écria Gustave. Nous pouvons attendre... l'espoir nous soutiendra.

— Monsieur le comte, dit à son tour la jeune fille émue, je n'aimerai jamais que Gustave, avec qui j'ai été élevée et dont j'ai pu me croire la sœur jusqu'au jour où...

— Où il vous a avoué son amour, n'est-ce pas, mon enfant ?

— Monsieur...

— Pourquoi rougir ? N'ai-je pas aimé, comme mon neveu, une adorable créature que l'orgueil impitoyable de ma sœur a condamnée à prendre le voile ?

— C'est aussi ce que je vais faire, monsieur le comte. Ma position près de madame de Krausnach, à qui je dois tant, n'est plus tolérable. Je ne saurais payer par l'ingratitude l'instruction que j'ai reçue, et lors même que je regrette aujourd'hui qu'on ne m'ait pas laissé mourir sur la neige où ma mère m'avait abandonnée, je ne méconnaîtrai pas la charitable intention qui m'a sauvé la vie. Adieu, monsieur le comte, ajouta la jeune fille en baisant la main du colonel, adieu, Gustave... je vais chercher un asile dans quelque pieuse demeure. Là, je prierai pour vous et votre famille, et Dieu, qui lit dans mon cœur, ne refusera pas d'exaucer mes vœux.

Ni Gustave, ni son oncle ne s'attendaient à cette résolution qui renversait tous leurs plans.

— Vous ne partirez pas, Christine, dit le baron en s'élançant vers la porte pour en interdire le passage à la jeune fille. Mon oncle, dites-lui donc qu'elle est ma joie, mon courage et ma force ; dites lui ce qu'on souffre quand on vit éloigné de ceux qu'on aime... Retenez-la, je vous en conjure ; elle vous écouterait mieux que moi.

Le colonel, qui depuis quelques instants paraissait en proie à une lutte intérieure dont on pouvait apprécier la violence, attira Christine à lui, et la baisant au front, laissa tomber ces mots d'une voix solennelle :

— Chère enfant, pour aplanir les obstacles qui s'opposent à votre mariage avec mon neveu, je voulais vous léguer par testament mes biens et mon nom. Seulement, comme ma mort

peut être encore éloignée, je ferai mieux, j'affirmerai devant tous aujourd'hui que je suis votre père, que c'est par mes ordres que vous avez été déposée, un soir d'hiver, à quelques pas du château.

— Moi... moi, votre fille ! s'écria Christine transportée de joie ; c'est donc pour cela que je vous aime tant, monsieur le comte ?

— Ah ! mon excellent oncle, balbutia le jeune homme en serrant la main du colonel, vous aurez le courage d'avouer...

— Que j'ai été longtemps un mauvais père... oui, mes chers enfants, il le faut ; je saurai faire mon devoir.

Et mentalement il ajouta :

— Que Dieu veuille me pardonner ce mensonge, ce n'est qu'à ce prix que ma sœur consentira au mariage de son fils.

Le colonel dut faire des prodiges d'imagination pour édifier une histoire à peu près vraisemblable qui prouvât que Christine était bien sa fille. Le plus difficile consistait à empêcher que la baronne ne soupçonnât Gretchen.

— Permettez-moi de vous taire le nom de la mère de Christine, dit le comte à sa sœur, l'honneur m'en fait un devoir... elle n'était pas libre.

Et comme madame de Krausnach faisait un geste de mépris, le comte ajouta :

— Paix à ses cendres, ma sœur ; elle est morte en donnant le jour à cette enfant.

— Un mot encore, Frédéric, interrompit la baronne, la mère de Christine était-elle noble ?

— Elle appartenait à une très ancienne famille (celle des infortunés), achèva mentalement le comte.

— Alors, mon frère, il ne vous reste plus qu'à obtenir de Rome une dispense pour un mariage entre cousins germains : vous avez mon consentement.

Marceline s'était arrêtée. Je lui demandai si son rêve était achevé.

— Pas encore, dit-elle. Je suspends mon récit, parce que je sens qu'il m'est aussi impossible de vous donner une idée de la multiplicité de mes impressions que de vous apprendre par quel moyen la fée me transportait d'un endroit à un autre et me faisait pénétrer la pensée jusque dans les plus intimes replis des cœurs.

— N'importe ! répondis-je, racontez toujours, ma chère enfant. Quelque imparfait que soit votre récit, il m'intéresse beaucoup.

— Que serait-ce donc, fit Marceline avec exaltation, si je pouvais vous faire assister aux scènes rapides que déroulait devant moi la fée, aux magiques tableaux destinés à me remémorer les événements dont j'avais perdu le souvenir.

— Ne vous inquiétez pas de cela, ma fille, j'écoute.

Encouragée par ces mots, Marceline reprit le fil de sa narration.

(La suite prochainement).

Une petite fille annonçant les plus heureuses dispositions envoyait, l'autre jour, sa bonne lui acheter un gâteau.

— Comment voulez-vous que je vous le prenne, Mademoiselle, demanda la bonne à l'enfant.

— Tâchez de le prendre sans qu'on vous voie, dit la petite fille ; ça fait que vous pourrez encore m'en acheter un autre plus tard.

Un curé savoyard s'arrêtait l'autre jour dans un restaurant de Lausanne où il avait déjà dîné quelques fois. Le garçon de l'établissement le reconnaît, lui demande des nouvelles de sa santé et finit par lui dire :

— Et madame votre épouse, comment va-t-elle ?

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.